



JUMELAGE AVEC LE SMAGE DES GARDONS

Une subvention du ministère des relations internationales a permis à COPERNIC de participer en février 2014 à une première mission qui consistait à rencontrer le SMAGE des Gardons, un organisme homologue français qui agit en termes de protection de la ressource eau par gestion intégrée. **PAGE 2**

SMAGE
des Gardons

www.les-gardons.com

MÉMOIRE SUR LE GAZ DE SHALE DÉPOSÉ AU BAPE



Séance publique du BAPE le mercredi 11 juin 2014 à Bécancour

Le ROBQV a entrepris, en collaboration directe avec plusieurs organismes de bassins versants (OBV) de la vallée du Saint-Laurent, dont COPERNIC, la rédaction d'un mémoire sur les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste dans le shale d'Utica des basses-terres du Saint-Laurent. Le mémoire a été déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) et une présentation s'est tenue lors d'une séance publique à Bécancour le 11 juin 2014. **PAGE 5**

Table des matières

Jumelage avec les Gardons	p. 2
PDE deuxième génération	p. 4
Planification stratégique	p. 5
Mémoire sur le gaz de shale	p. 5
AGA de COPERNIC	p. 6
Projet SENAT	p. 6
Et plus encore...	

GRAND PIQUE-NIQUE VERT

Cette année encore COPERNIC participera au Grand pique-nique vert de Victoriaville. Cet événement familial axé sur le développement durable et l'environnement se tiendra le dimanche 6 juillet 2014, au mont Arthabaska et aura pour thème l'agriculture et l'agroforesterie urbaine. COPERNIC y animera un kiosque portant sur l'agriculture en milieu urbain comme outil de gestion de l'eau.

Venez profiter de la nature et du beau temps (il fera beau) en notre compagnie! C'est un rendez-vous!

Jumelage avec le SMAGE des Gardons



Karine Dauphin

Une subvention du ministère des relations internationales nous a permis de participer en février 2014 à une première mission qui consistait à rencontrer le SMAGE des Gardons, un organisme homologue français qui agit en termes de protection de la ressource eau par gestion intégrée. Il est ainsi planifié qu'à plus longue échéance, COPERNIC puisse se jumeler avec cet organisme et consolider des réflexions en fondant une coopération entre les deux organismes.

Grâce aux différentes rencontres auxquelles nous avons participé et aux sorties qui ont été organisées par l'organisme jumeau, nous avons pu nous familiariser avec la gestion de l'eau en France, faire connaissance avec le territoire et vivre les projets qu'élabore l'équipe du SMAGE des Gardons.

Comparaison de nos 2 bassins versants :



Surface bassin versant : 3750 km²

Population : 100 000 habitants

3 régions administratives, 8 MRC, 56 municipalités

Problématiques majeures :

- Inondation
- Érosion, sédimentation
- Mauvaise qualité d'eau (eutrophisation, pesticides, coliformes fécaux)
- Vulnérabilité des milieux humides



Surface bassin versant : 2000 km²

Population : 200 000 habitants

1 région, 2 départements, 10 EPCI, 172 communes

Problématiques majeures :

- Inondation
- Gestion quantitative
- Dégradation physique
- Eutrophisation et contaminants (pesticides, métaux lourds)
- Espèces invasives

La gestion de l'eau en France

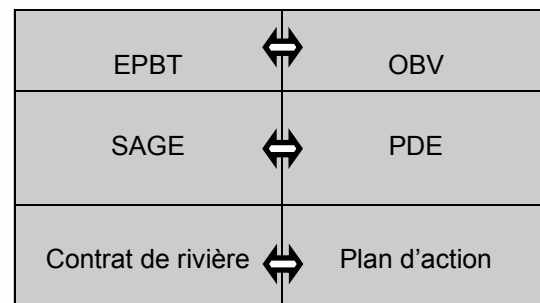
En 2000, l'Union européenne a établi un cadre communautaire pour la protection et la gestion de l'eau (Directive-cadre sur l'eau). Cette dernière impose aux pays membres le retour au bon état ou au bon potentiel de l'ensemble des masses d'eau présentes sur leur territoire pour l'année 2015.

Les OBV français se nomment EPTB : Établissement Public Territorial de Bassin. Ils ont pour mission d'élaborer le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) à l'échelle de leur bassin versant. Institué par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, ce dernier est un outil de planification ayant une portée juridique qui fixe les objectifs, les règles et les mesures nécessaires à une gestion globale et durable de l'eau sur son périmètre. Le contrat de rivière est quant à lui un programme d'actions volontaire et

concerté sur 5 ans avec engagement financier contractuel (désignation des maîtres d'ouvrage, du mode de financement, des échéances des travaux). Il peut être une déclinaison opérationnelle d'un SAGE.

L'EPTB est un syndicat regroupant des élus (le Conseil général du Gard, des communautés de communes, des syndicats locaux et des communes). Sa vocation est de se développer à l'échelle du bassin versant afin d'assurer, dans le domaine de l'eau :

- Une maîtrise d'ouvrage des actions collectives;
- Une cohérence de l'ensemble des actions, menées par différents maîtres d'ouvrage, notamment dans le cadre du SAGE et du contrat de rivière;
- Un appui technique aux porteurs de projets.



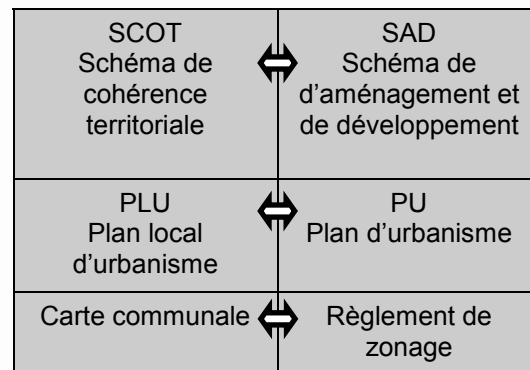
Jumelage avec le SMAGE des Gardons (suite)

La Commission locale de l'eau (CLE) est l'organe décisionnel du SAGE. Elle constitue un lieu privilégié de concertation, de débat, de mobilisation et de prise de décision. Elle est composée :

- Pour une moitié au moins d'élus des collectivités territoriales (dont le Président);
- Pour un quart au moins de représentants des usagers (riverains, associations, professionnels, etc.);
- Et pour un quart au plus de représentants de l'État et de ses établissements publics.

Les SCOT, PLU et cartes communales doivent être compatibles avec les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée de la ressource en eau et les objectifs de protection définis par les SAGE. Ils devront principalement porter leur attention sur les éléments du SAGE qui correspondent à :

- La protection des zones humides, en particulier celles identifiées comme porteuses d'enjeux environnementaux forts;
- La maîtrise des eaux pluviales et des ruissellements;
- La maîtrise des rejets des eaux résiduaires;
- La prévention des inondations;
- L'alimentation en eau potable;
- La protection des captages;
- La préservation ou la restauration des espaces de mobilité des cours d'eau.



L'EPTB des Gardons



www.les-gardons.com

L'EPTB des Gardons a également en charge l'animation de la CLE et du Comité de Rivière (contrat de rivière). Son rôle est d'organiser et de gérer l'ensemble de la démarche du SAGE des Gardons.

Son financement est assuré par les cotisations des membres, les subventions de l'État, de la Région, du Département, de l'Agence de l'Eau, de

l'Union Européenne et autres Établissements publics, les communes, les participations des partenaires concernés par des projets, les dons et legs, les versements des particuliers et associations de propriétaires pour services rendus.

Financement en vrac

Budget annuel : 4,6 millions € (7 millions \$)
= fonctionnement et investissement

Part de cotisation des municipalités : 4 \$ / habitant / an (120 000 cotisants)

Exemples d'actions du contrat de rivière pris en charge par l'EPTB des Gardons :

- Travaux de restauration forestière du Gardon et de ses affluents - Mise en œuvre des programmes pluri annuels de restauration et d'entretien des ripisylves et des atterrissements des cours d'eau du bassin versant;
- Étude de la continuité écologique sur le bassin versant des Gardons - Amélioration de la continuité biologique amont / aval;
- Protection de berge;
- Travaux expérimentaux de gestion de la Renouée du japon et de la jussie par broyage-bâchage - Plan de gestion des espèces envahissantes;
- Opération d'accompagnement à l'adaptation du bâti au risque inondation (ALABRI) - Réduction de la vulnérabilité des bâtiments au risque inondation;
- Assistance technique à la gestion de l'ouvrage de surstockage d'eau et de la digue pour garantir leur sureté;
- Travaux de re-végétalisation des rives;
- Réunion de présentation de la démarche « vers le zéro pesticides » sur les espaces communaux;
- Entretien des Gardons et leurs affluents.

PDE deuxième génération



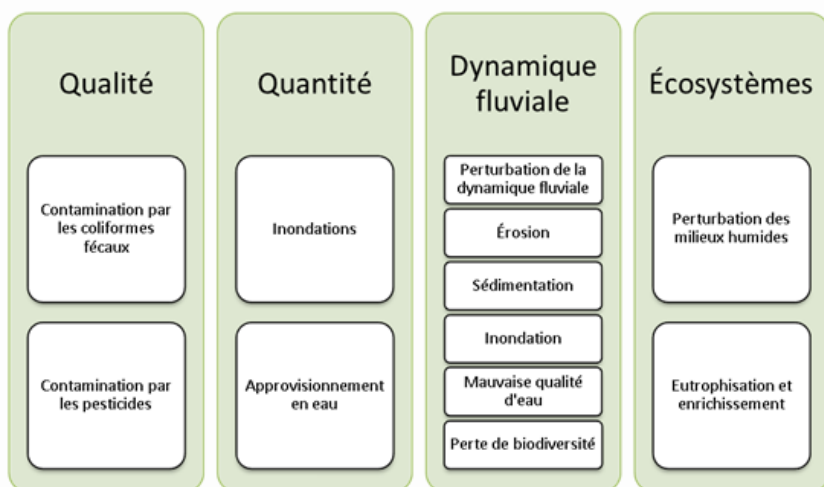
Karine Dauphin

COPERNIC a déposé le 31 mars dernier au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) son plan directeur de l'eau deuxième génération, qui intègre une mise à jour du premier PDE et le territoire des bassins versants du Sud du Lac Saint-Pierre. Il se divise en 3 sections : portrait, diagnostic, et enjeux/orientations/objectifs/plan d'actions, ce dernier regroupant une centaine d'actions.

Les problématiques restent inchangées, mais la section des enjeux/orientations/objectifs/plan d'actions a été bonifiée grâce à une meilleure connaissance des acteurs de la gestion de l'eau et du territoire.

C'est ainsi que les quatre enjeux déterminés permettent de mieux mettre en évidence les préoccupations réelles des acteurs et les véritables dysfonctionnements du milieu : la qualité de l'eau, la quantité d'eau, la dynamique fluviale et les écosystèmes aquatiques et riverains.

L'enjeu portant sur la dynamique fluviale est un enjeu très important. En effet, les différents aménagements des rivières et des bassins versants ont eu - et ont encore - un impact majeur, physique et biologique, sur le fonctionnement hydromorphologique des cours d'eau. Ils expliquent bien souvent une grande part de la mauvaise qualité d'eau et des déséquilibres au niveau quantitatif constatés dans les cours d'eau. Cet enjeu est donc le pilier qui permettra de résoudre en grande partie les différentes problématiques vécues par la population de la zone Nicolet.



Le tableau croisé présenté ci-contre récapitule en quoi les différentes problématiques concourent aux enjeux définis dans le PDE 2^e génération :

À quoi sert un plan directeur de l'eau (PDE) ?

C'est un moyen de planification visant à déterminer et à hiérarchiser les interventions que les différents acteurs doivent réaliser dans la zone Nicolet pour atteindre les objectifs fixés de manière concertée par l'ensemble des acteurs de l'eau.

Source : Gangbazo, 2004.

Le PDE deuxième génération est actuellement en processus d'analyse par les différents ministères concernés. Un avis est attendu au courant de l'été.



Pour en savoir plus...

Si vous avez besoin d'un conseil concernant la gestion de l'eau ou si vous souhaitez mettre en place un projet en lien avec la protection de cette ressource, contactez-nous !

Pour connaître toute l'actualité du bassin versant de la rivière Nicolet, visitez régulièrement le site Web de COPERNIC à l'adresse : www.copernicinfo.qc.ca.

Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC)
1000 rue Champoux
Saint-Albert (Québec) J0A 1E0

Tél. : 819 353-2121
Télec. : 819 353-2740
copernic@copernicinfo.qc.ca
www.copernicinfo.qc.ca

Planification stratégique : COPERNIC en mode action



Karine Dauphin

Une planification stratégique a été amorcée en mars 2013. Beaucoup de réflexion, de discussions, de données d'expérience en matière de planification dans le domaine de la gestion de l'eau et d'expertise issues de nos activités de ces dix dernières années, nous ont amené à définir une mission et une vision claire de notre organisme. Cela nous a sans aucun doute permis d'orienter nos activités dans les prochaines années, de perpétuer la mission de COPERNIC et du développement de la gestion intégrée de l'eau dans nos bassins versants.

Ainsi, la mission de COPERNIC est définie comme suit :

COPERNIC est un organisme à but non lucratif (OBNL) de concertation et de mobilisation, voué d'une part, à la protection et à la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques de la zone des bassins versants de la rivière Nicolet et d'autre part au maintien de la pérennité de la ressource EAU. Cela se fait par une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant et l'élaboration, la promotion et le suivi de la mise en œuvre d'un Plan Directeur de l'Eau (PDE). L'accompagnement vers l'action domine le partenariat avec les usagers et intervenants en vertu de la valeur primordiale de l'eau comme bien commun inaliénable, et des valeurs d'ouverture et de collaboration.

Sont également ressorties les principales difficultés vécues par les acteurs qui ont certaines responsabilités vis-à-vis de la gestion de l'eau. Pour y remédier, COPERNIC peut se rendre disponible pour les accompagner avec des expertises propres : perspective de bassin versant et expertises de base pour comprendre la complexité des enjeux reliés à l'eau. C'est ainsi que l'organisme a ciblé une gamme de services diversifiés, qui se déclinent au plus près de leurs besoins et dans une relation de proximité.

Ils sont répartis suivant deux approches :

- Réaliser des tâches et activités pour les acteurs, ce qui leur dégagera du temps et leur permettra de profiter de l'expertise de COPERNIC ;
- Les soutenir et les accompagner dans la réalisation de certaines de leurs tâches;
- Vous pouvez télécharger l'offre de services en cliquant sur le lien suivant : [www.copernicinfo.qc.ca/Offre services COPERNIC 2014.pdf](http://www.copernicinfo.qc.ca/Offre_services_COPERNIC_2014.pdf).

Mémoire sur le gaz de shale déposé au BAPE

Le ROBVO a entrepris, en collaboration directe avec plusieurs organismes de bassins versants (OBV) de la vallée du Saint-Laurent, dont COPERNIC, une démarche de recherche et de rédaction d'un mémoire dont le territoire est visé par l'exploration et l'exploitation du gaz de shale, qui a été déposé au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Le mémoire s'intéresse donc aux préoccupations et aux enjeux partagés par les organismes de bassins versants de la vallée du Saint-Laurent. Il comporte 37 recommandations.

La présentation du mémoire s'est tenue lors du BAPE à Bécancour le 11 juin 2014. Pour consulter le mémoire : www.robvq.qc.ca/tempo/article?article=245.

La première partie de l'audience, consacrée à la recherche d'information sur tous les aspects et les enjeux du projet, s'est tenue du 31 mars au 17 avril 2014. La deuxième partie, qui s'est tenue du 2 au 18 juin 2014, a permis l'expression des opinions de la population. C'est dans ce cadre que le mémoire a été déposé.

Maintenant que la deuxième partie de l'audience sera terminée, la commission rédigera son rapport d'enquête et d'audience publique. Au plus tard huit le 28 novembre 2014, le BAPE remettra son rapport au ministre dans lequel il lui fait part de ses constatations et de son analyse.

Schiste ou shale ?

Un schiste est une roche métamorphique qui, comme son nom l'indique, s'est formé à la suite de transformations importantes sous des chaleurs minimales de 250 à 300°C — températures auxquelles le méthane, principale composante du gaz naturel, ne peut pas subsister. C'est plutôt dans des roches sédimentaires nommées shales, même en français, que le fameux gaz se trouve. L'expression juste serait donc «gaz de shale».

Source : <http://blogues.lapresse.ca/sciences/2010/09/08/schiste-ou-shale/>

Assemblée générale annuelle de COPERNIC



Karine Dauphin

L'assemblée générale annuelle de COPERNIC s'est tenue le 28 mai dernier à Saint-Albert.

Voici le nouveau conseil d'administration 2014-2015 :

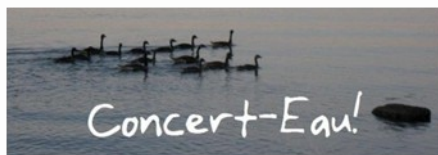
Secteur économique	
Daniel Smith	UPA Rivière Nicolet
Martial Vincent	UPA des Bois-Francis
Pierre Guérard	UPA Érable
Robert Ouellette	UPA Victoriaville et ses environs
Jonathan Daigle	Fédération des Chasseurs et Pêcheurs région 17
Steve Lemay	Agence forestière des BF
Claude Lemire	Ass. des pêcheurs commerciaux du Lac St-Pierre
Léon Marineau	Cascades
Secteur municipal	
Denis Bergeron	MRC d'Arthabaska
Charles Martel	Municipalité de Warwick
Sylvain Laplante	MRC Nicolet-Yamaska
Daniel Coutu	MRC Nicolet-Yamaska
Michel Bourgeois	MRC Drummond
Secteur communautaire, environnemental et autochtone	
Paul Morin	Ass. des résidents des Trois-Lacs
France Delisle	Nature à l'œil
Camil Chabot	Groupe conseils agro des Bois-Francis
Suzanne Lévesque	CRECQ
Michel Gaudreau	Citoyen
Myriam Beauchamp	Nation Waban-Aki
Caroll McDuff	AREQ

Un poste du secteur industrie-commerce et un poste du secteur communautaire, environnemental et autochtone restent vacants. Si vous êtes intéressés à vous joindre à nous, merci de communiquer avec nous !



Pour consulter le rapport annuel 2013-2014 : [www.copernicinfo.qc.ca/RapportAnnuel COPERNIC 2013-2014.pdf](http://www.copernicinfo.qc.ca/RapportAnnuel_COPERNIC_2013-2014.pdf).

Projet SENAT (ARUC-DCC)



COPERNIC expérimente actuellement, en collaboration avec le ROBQV, l'outil SENAT (Suivi des Engagements et des attentes), créé par Nathalie Beaulieu (Concert-Eau), et conçu pour exprimer les différents engagements pris et souhaités entre acteurs ou utilisateurs de l'eau. Des tableaux, transformés en registres, permettent ainsi de relever des observations sur l'évolution des actions, les résultats obtenus et les conditions de succès par rapport à ce qui était attendu.

L'outil SENAT est appliqué dans le bassin versant de la rivière des Rosiers, pour lequel une table de concertation est en place depuis 2010. Il permet en effet aux acteurs d'acquiescer plusieurs réflexions : s'exprimer et formuler des souhaits, planifier et anticiper de nouvelles actions, les rendre responsables dans le suivi-évaluation, tenir un échéancier de suivi des actions, de leurs effets, des obstacles éventuels, et des conditions de succès. Cet outil est essentiel pour assurer un suivi concret des actions du PDE.

Un stagiaire développe actuellement un outil informatique qui permettra d'assurer le suivi des actions engagées par les partenaires des bassins versants de la rivière Nicolet. Cet outil se présentera sous la forme d'un formulaire que les acteurs pourront compléter via internet. La compilation de ces données sera ensuite analysée.

Festival de la truite de Victoriaville



Rémi Magnan Gaudreau

Le 7 et 8 juin 2014 a eu lieu la deuxième édition du Festival de la Truite de Victoriaville. Organisé par Pêche Nicolet, organisme sans but lucratif de gestion du parcours de pêche de la rivière Nicolet, en collaboration, entre autres avec la Ville de Victoriaville.

Ce festival coïncide avec la Fête de la pêche, événement annuel organisé par le Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, afin de promouvoir le loisir pêche auprès de la population, en particulier des pêcheurs en herbe. Les principales activités se déroulaient au Parc Terre-des-Jeunes de Victoriaville.

Dans le cadre de cet événement, COPERNIC tenait un kiosque d'information. Les visiteurs et festivaliers ont pu découvrir l'organisme COPERNIC et sa mission, obtenir des informations concernant l'aménagement des rives, des quais et de l'habitat du poisson, ainsi que découvrir le contenu du documentaire sur la rivière Nicolet et son bassin versant réalisé en 2013 par Manon Couture et Jean-François Verrette, chargés de projets à COPERNIC.

Plus de 4000 personnes ont participé au Festival, selon le comité organisateur. M. Jean-Luc Lavigne a aussi annoncé que d'autres activités sans permis de pêche auront lieu les 5 juillet et 23 août 2014 pour continuer à développer la pêche en ville et initier de nouveaux pêcheurs.



Rémi Magnan Gaudreau et Isabelle Desjardins, porte-parole de l'événement Fête de la pêche (COPERNIC)

Foire horticole de Sainte-Clotilde-de-Horton



Foire horticole de Sainte-Clotilde-de-Horton (COPERNIC)

Dans le cadre du 150e anniversaire de la municipalité, Sainte-Clotilde-de-Horton a organisé, le 24 mai dernier, l'édition 2014 de la Foire Horticole. Élisabeth Boucher, technicienne en loisirs et Myriam Letendre, archéologue, du comité organisateur, ont prévu plusieurs activités lors de cet événement, telles que des ateliers horticoles pour les adultes et les enfants, la distribution de plants d'arbre au garage municipal, la distribution de compost, l'échange de vivaces et l'ouverture officielle du jardin communautaire. COPERNIC a été invité à participer à la Foire horticole pour une deuxième année consécutive.

COPERNIC a exposé un atelier sur les jardins de pluie. L'objectif de cet atelier était de comprendre les enjeux reliés au ruissellement et aux surfaces imperméables, de connaître des stratégies de gestion des eaux pluviales, comme les jardins de pluie et d'informer sur les techniques d'aménagement de jardins pluviaux. La mission a été réussie puisqu'une douzaine de citoyens ont assisté à la formation, donnée par Rémi Gaudreau.

PDE du bassin versant de la Saint-Zéphirin



Rémi Magnan Gaudreau

Le Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant de la rivière Saint-Zéphirin est maintenant disponible sur le site web de COPERNIC. Vous le retrouverez dans l'onglet **Sous-bassins**, puis **Rivière Saint-Zéphirin**. Ce document a été réalisé en concertation avec les acteurs de l'eau du bassin versant, par des rencontres des comités agricole et municipal, et de la table de concertation. On y retrouve le portrait du bassin versant de la rivière Saint-Zéphirin, le diagnostic, ainsi que le plan d'action 2013 –

2015, avec ses 7 actions prioritaires. Vous pouvez le consulter sur le site web de COPERNIC dans la section Sous-bassins versants / rivière Saint-Zéphirin / Connaissances. Dans la même section, il est aussi possible de consulter le rapport Méandres, un rapport faisant le portrait du bassin versant de la rivière Saint-Zéphirin.



Dard de sable et fouille-roche gris ?

108 espèces de poisson d'eau douce sont répertoriées au Québec. De ces espèces, plusieurs sont connues du grand public, comme l'omble de fontaine (truite mouchetée), l'achigan à petite bouche, le doré jaune et le grand brochet. Toutefois, plusieurs espèces, surtout celles de petite taille, sont malheureusement méconnues. À tort, bien sûr, car certaines sont utiles pour nous, car elles servent par exemple de nourriture pour les poissons d'intérêt sportif, ou d'indicateurs de qualité de l'eau. Ce dernier rôle est joué entre autres par deux espèces de petit poisson, soit le dard de sable et le fouille-roche gris. Ces deux espèces font partie de la famille des percidés, dont un membre est très bien connu, le doré jaune.

Le dard de sable et le fouille-roche gris sont deux petits percidés vivant dans des cours d'eau peu pollués, car ils ne tolèrent pas l'envasement et une mauvaise qualité de l'eau. En effet, le fait qu'ils ne se déplacent que très peu et qu'ils se nourrissent d'organismes benthiques (vivant dans le fond de l'eau), réduit leur tolérance à la pollution; ils dépendent d'une eau de qualité, pour compléter leur cycle vital, et de proies spécifiques susceptibles de disparaître lorsque l'habitat se dégrade.

D'ailleurs des inventaires récents de poissons ont validé la présence de ces deux espèces dans les rivières Nicolet et Nicolet Sud-Ouest. Il



Dard de sable (Ministère des Pêches et Océans)



Fouille-roche gris (COPERNIC)

est donc impératif de préciser les habitats des ces espèces pour pouvoir les protéger. C'est

dans cette optique que COPERNIC a déposé une demande de subvention auprès de la Fondation de la Faune du Québec. La demande a été acceptée et le projet rattaché a pour objectifs de rencontrer les intervenants régionaux de la faune et des habitats du poisson, de caractériser les habitats essentiels du dard de sable et du fouille-roche gris dans la rivière Nicolet et de transférer les données recueillies aux intervenants ciblés et aux riverains.

Données de qualité de l'eau 2013

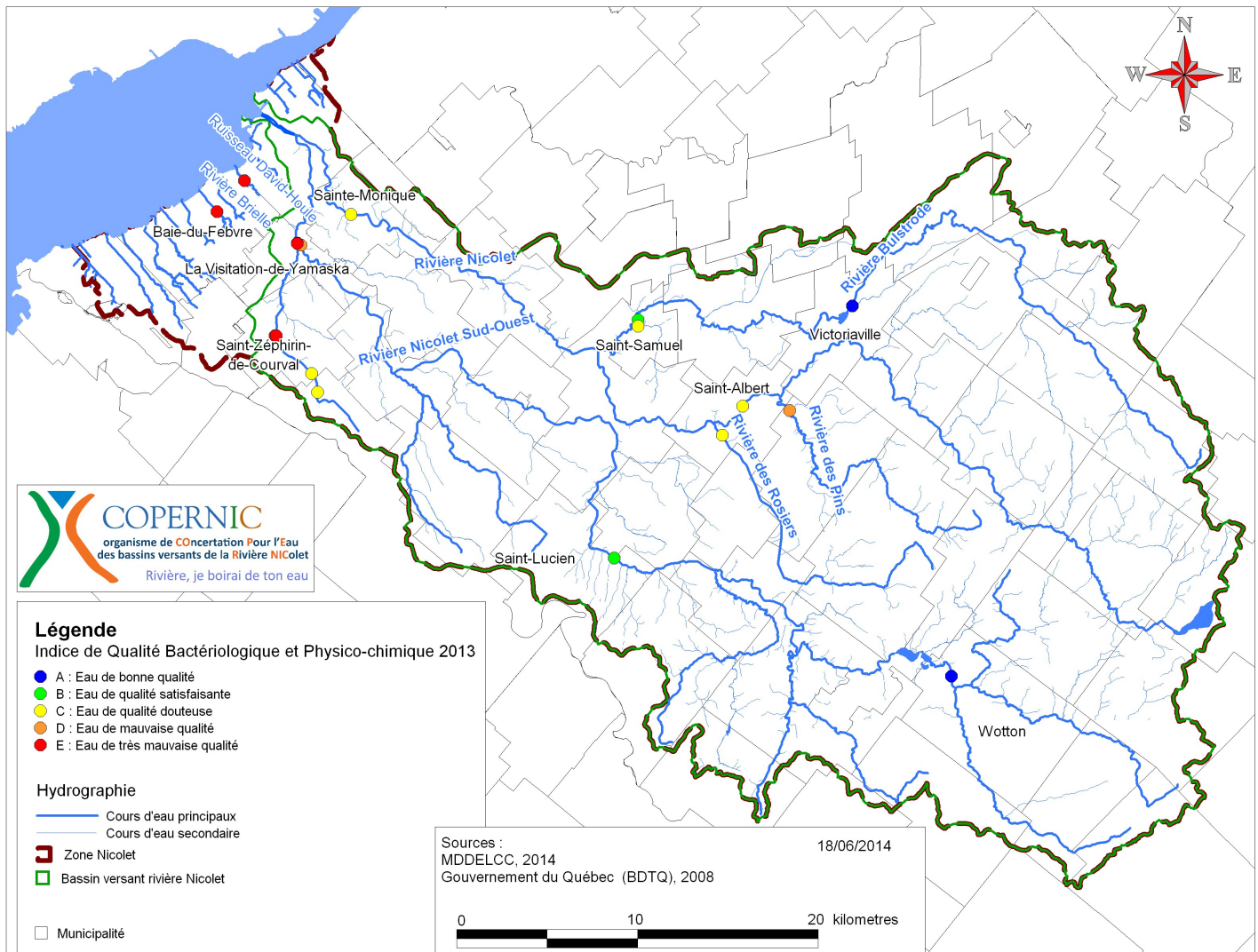


Rémi Magnan Gaudreau

L'Indice de Qualité Bactériologique et Physico-chimique, communément appelé IQBP, est l'indice utilisé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques pour suivre la qualité de l'eau au Québec. En calculant la médiane annuelle des paramètres physiques, chimiques et bactériologiques analysés, il est possible de catégoriser les cours d'eau suivis selon la classe de qualité de l'eau, de bonne qualité (classe A) à très mauvaise qualité (classe E).

Depuis 2001, des données sur la qualité de l'eau de diverses rivières du bassin versant de la rivière Nicolet sont compilées dans une base de données. Cela permet de définir l'évolution temporelle de la qualité de l'eau sur une période de 10 ans.

En 2013, 8 stations d'échantillonnages permanentes et 8 stations estivales ont permis de suivre la qualité de l'eau des rivières de la Zone Nicolet, c'est-à-dire du bassin versant de la rivière Nicolet et les bassins orphelins au sud du lac Saint-Pierre. Ainsi, l'IQBP de ces 16 stations est maintenant connu. Cependant, il est important de noter que certains résultats d'IQBP ont été calculés à partir de seulement 2 paramètres, ce qui est insuffisant pour obtenir un résultat représentatif. Donc, ces indices figurent uniquement à titre indicatif.



Rivière Nicolet ou Nicolet Sud-Ouest ?



Jean-François Verrette

Saviez-vous qu'il existe une rivière Nicolet et une rivière Nicolet Sud-Ouest? Pour celles et ceux qui le savaient déjà, il peut être facile de les confondre.

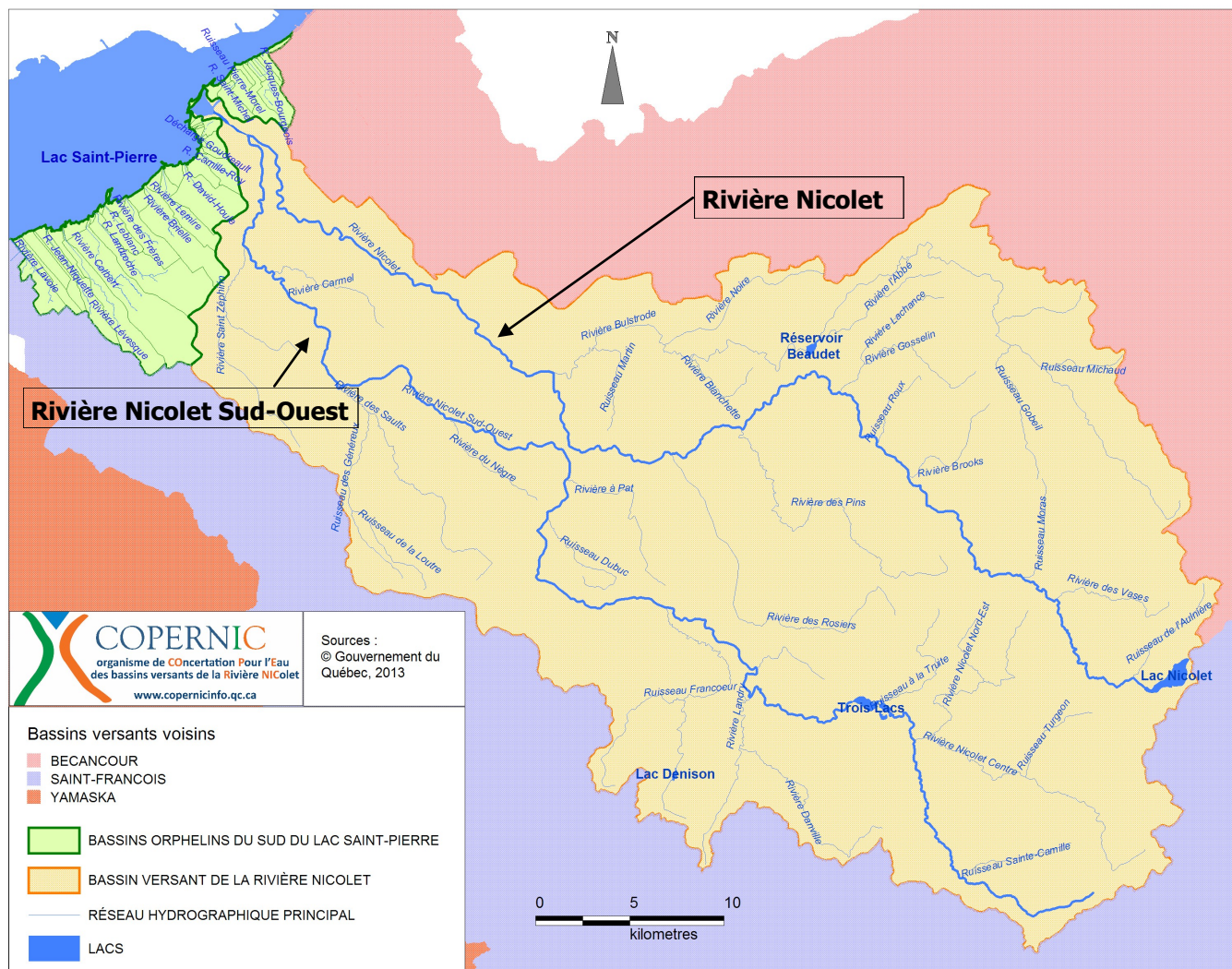
Par exemple, les médias nous ont appris en mai dernier que Cascades inaugurerait à Kingsey Falls un pont piétonnier qui enjambe la rivière Nicolet. En réalité, il s'agit de la rivière Nicolet Sud-Ouest.

Essayons donc de bien distinguer les deux rivières.

La rivière Nicolet, d'une longueur de 137 km, prend sa source dans le lac Nicolet situé dans la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens et se jette dans le lac Saint-Pierre à Nicolet.

Son principal affluent est la rivière Nicolet Sud-Ouest, d'une longueur de 151 km. Elle prend quant à elle sa source au nord-est des monts Stoke, qui chevauchent les limites des municipalités de Saint-Camille et Dudswell, et rejoint la rivière Nicolet à Nicolet, à environ 5 km de son embouchure.

Il s'agit là d'un cas particulier où le tributaire est plus long que le cours d'eau principal dans lequel il se jette.



Projet de connaissance des eaux souterraines



Jean-François Verrette

COPERNIC et le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) ont organisé le 23 avril dernier à Drummondville la troisième rencontre du comité de suivi du Projet de connaissance des eaux souterraines de la zone Nicolet et de la partie basse de la zone Saint-François. Cette rencontre se voulait un bilan de la Phase II qui vient de se terminer.

Cette deuxième phase (2013-2014) a permis, par la réalisation de travaux de terrain, d'obtenir des données complémentaires sur les eaux souterraines de la zone à l'étude. Ces travaux consistaient en la réalisation de forages, l'installation de piézomètres (pour suivre le niveau de la nappe phréatique et réaliser des essais hydrauliques), ainsi que l'échantillonnage d'eau souterraine pour analyse. Sept sites ont été ciblés : Baie-du-Febvre, Saint-Camille, Saint-Albert, Danville, Saint-Rémi-de-Tingwick, Saint-Hélène-de-Chester et Sainte-Monique.

Dix forages au roc et 24 sondages stratigraphiques ont été réalisés. Des piézomètres d'observation dans des dépôts meubles ont été mis en place à 13 stations de sondage stratigraphique. Des mesures du niveau piézométrique ont aussi été prises dans 160 puits de particuliers, d'entreprises ou de municipalités. Des levés géophysiques par résistivité électrique ont eu lieu sur 30 sites. Enfin, on procéda à l'analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau de 190 puits privés. Une quarantaine d'éléments chimiques, certains pesticides et composés pharmaceutiques, certains gaz rares, dont le radon 222, et la composition isotopique de l'eau ont été examinés.



La Phase III (2014-2015) qui se mettra en branle sous peu en sera une d'analyse et de synthèse des résultats, suivi d'un transfert des connaissances aux gestionnaires de la ressource.

Ce projet, coordonné par l'Université du Québec à Montréal (UQAM), réunit de nombreux acteurs de l'eau. Le gouvernement du Québec y contribue en versant une somme de 946 796 \$. Outre les deux organismes de bassins versants, les autres partenaires régionaux au projet sont les conférences régionales des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec, de Chaudière-Appalaches et de l'Estrie, ainsi que les MRC des Sources, d'Arthabaska, de Drummond, de l'Érable, du Haut Saint-François (par l'intermédiaire de la municipalité de Dudswell), de Nicolet-Yamaska et du Val Saint-François. L'Agence de géomatique du Centre-du-Québec (AGTCQ) et l'Université de Sherbrooke collaborent également au projet.

Documentaire sur le bassin versant de la rivière Nicolet

La troisième capsule du documentaire sur le bassin versant de la rivière Nicolet est disponible sur le site Internet de COPERNIC. Cette capsule, intitulée Nos cours d'eau, supports de vie, traite principalement de l'habitat du poisson. On y apprend les étapes de la vie des poissons, les comparaisons des poissons dans un cours d'eau urbain versus un cours d'eau de montagne. L'importance du substrat (fond du cours d'eau), de la végétation sur la température de l'eau et des différents cours d'eau sont divers sujets abordés dans cette troisième capsule.



Arrivée de Marie-Claire Gironne !



Marie-Claire Gironne

Descendue de l'Abitibi pour travailler au sein de COPERNIC, je suis très heureuse de devenir une Victoriavilloise d'adoption. Originaire de Val-d'Or, localisé dans une région où l'eau est omniprésente, je connais l'importance de cette ressource pour l'écosystème et surtout pour les citoyens. Ayant étudié 5 ans à l'Université de Sherbrooke, la réalité du sud du Québec m'est familière. J'ai complété un baccalauréat en écologie et par la suite j'ai parachevé ma formation en graduant d'un microprogramme en environnement. Lors de mon parcours universitaire j'ai eu la chance de travailler sur le terrain avec plusieurs intervenants, je suis une personne dynamique qui aime quand ça bouge.

La protection de l'environnement et le développement durable sont des passions pour moi. Et donc, je suis très enthousiaste de reprendre le travail de ma prédécesseur, Manon Couture, avec la table de concertation du sous-bassin versant de la Zone des bassins orphelins du Sud du Lac Saint-Pierre ainsi que de celle des Trois-Lacs. Je me suis fixée comme premier but de me faire connaître des intervenants du milieu afin d'établir des relations harmonieuses et de travailler de concert à la renaturalisation des cours d'eau de la région. Je véhiculerai les valeurs et les objectifs de la dynamique organisation de COPERNIC dans les projets que nous allons réaliser dans toute la région.

Le programme PRIMEAU

Affaires municipales
et Occupation
du territoire

Québec 

Le programme PRIMEAU, en vigueur depuis fin mars 2014, remplace le sous-volet 1.4 du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM). Ce programme d'aide financière vise à soutenir les municipalités dans la réalisation de travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, notamment dans le cadre de la mise aux normes des infrastructures. Il prévoit l'attribution de l'aide financière en deux étapes à l'égard d'un projet.

La première étape englobera la réalisation des études préliminaires, la conception des ouvrages et la confection des plans et devis définitifs jumelés à une estimation précise des coûts. Tandis que la seconde étape encadrera l'appel d'offres de construction et la réalisation des travaux.

À chaque étape du processus, la municipalité est accompagnée par le ministère, et toutes les étapes sont subventionnées selon le programme PRIMEAU, subventions pouvant aller de 50% à 95% selon le fardeau financier de chaque municipalité. Les projets projetés auront une durée de 3 à 5 ans.

Les municipalités principalement ciblées par le programme sont celles ne respectant pas les normes, ou qui ont une problématique reconnue. Pour présenter un projet, une municipalité doit remplir un formulaire de présentation d'un projet et ensuite le faire parvenir au MAMROT lien pour le formulaire.

Pour de plus amples renseignements concernant le Programme d'infrastructures municipales d'eau, adressez-vous à :

Direction générale des infrastructures

Ministère des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau, 2e étage
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 418 691-2005
Télocopieur : 418 644-8957
Courriel : infrastructures@mamrot.gouv.qc.ca

Direction régionale

Dominic Duval, Conseiller en gestion municipale
62, rue Saint-Jean-Baptiste, bureau S-05
Victoriaville (Québec) G6P 4E3
Téléphone : 819 752-2453
Télocopieur : 819 795-3673

Source: www.mamrot.gouv.qc.ca/infrastructures/programme-dinfrastructures-municipales-deau-primeau/.